



Public	Pré-requis	Durée	Coût
Toute personne âgée d'au moins 18 ans souhaitant être formée à la conduite des chariots automoteurs à conducteur porté en vue d'être autorisé à conduire et/ou d'obtenir le CACES®	Maîtriser la langue française Se munir impérativement de chaussures de sécurité, gants	2 jours soit 14 heures <ul style="list-style-type: none"> <li>• 7 heures de théorie</li> <li>• 7 heures de pratique</li> </ul>	350€ HT 420€ TTC



**Nature de la sanction :** Attestation de fin de formation  
Et attestation de réussite de contrôle des connaissances  
théorique et du savoir-faire pratique



## Pédagogie

### ► Résultats attendus

Obtenir l'autorisation de conduite

### ► Objectifs pédagogiques

Avoir les connaissances en matière de sécurité et de prévention concernant la conduite des chariots automoteurs.

Avoir le savoir-faire pratique en matière de sécurité et de prévention concernant la conduite des chariots automoteurs.

Porter un regard critique sur sa situation de travail du point de vue de l'applicabilité des principes de base et des améliorations éventuelles à apporter.

Proposer à l'encadrement toute idée d'amélioration, en particulier lorsque celle-ci nécessite une étude plus approfondie

### ► Méthodes pédagogiques

Exposés interactifs / e-learning

Exercices et mise en situation pour la partie pratique

Remise d'une documentation à la fin du stage



## CALENDRIER 2022

### ► Agen

- 06 – 07 juillet
- 05-06 septembre
- 21–22 septembre
- 10-11 octobre
- 24 – 25 octobre
- 14-15 novembre
- 05-06 décembre
- 19 – 20 décembre

### ► Marmande

- 06-07 juillet
- 20-21 juillet
- 12- 13 septembre
- 26-27 septembre
- 10-11 octobre
- 21-22 novembre
- 07-08 décembre
- 12-13 décembre

### ► Périgueux

- 18-19 juillet
- 14-15 septembre
- 10-11 octobre
- 21-22 novembre
- 14-15 décembre

### ► Intervenant(es)

- Formateurs expérimentés

### ► Villeneuve sur Lot

- 03-04 octobre
- 30/11 et 01/12

*Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter  
l'accès et l'usage aux personnes en situation de*

## PROGRAMME

### Théorie

#### Aspect réglementaire

- Décret, arrêtés ministériels et recommandations CNAMTS
- Les conditions requises pour devenir cariste
- Les documents accompagnant le chariot

#### Sensibilisation à la sécurité

- Les accidents de chariot (statistiques, causes, prévention)
- Les responsabilités du cariste et de l'employeur
- Les organismes de prévention des risques
- Les équipements de protection individuelle

#### Technologie des chariots

- Les différentes catégories et leurs usages courants, les différents organes du chariot, les consignes d'entretien, les dispositifs de sécurité

#### La conduite du chariot en sécurité

- Les vérifications à la prise et fin de poste
- La capacité du chariot, plaque de charge
- La stabilité du chariot
- La circulation, allée, vitesse, plan de circulation, consignes, interdictions
- Règles de stockage et déstockage, chargement, déchargement, ...
- Les produits dangereux
- L'arrêt en sécurité

### Pratique

- Prise de poste/Vérification du chariot
- Conduite du chariot.
- Manœuvres
- Fin de poste/Maintenance

### Évaluations des connaissances

Contrôle des connaissances théoriques et pratiques

**Cette formation permet de se présenter aux épreuves du CACES® selon la R489 CNAMTS**